

L'évêque de Baker a parfaitement "décortiqué" l'ObamaCare

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 5 janvier 2009

On ne perd jamais de temps à parcourir la "colonne" que Mgr **Robert Vasa**, évêque de Baker (Oregon) confie presque chaque semaine à **Catholic Sentinel**, le journal du diocèse. L'évêque est vraiment catholique et ses propos toujours pl



ein de bon sens. Cela change avec la "langue de buis" de trop de nos évêques français ([voir ici](#)).

Sa dernière colonne, datée du 3 décembre, est intitulée « La réforme de la santé abonde toujours en problèmes épineux pour les catholiques » ([voir ici](#)).

L'évêque commence par bien poser le problème en dénonçant, implicitement, des commentaires journalistiques ahurissants quant au "soutien" de l'Église à ObamaCare : « *Le soutien catholique à l'amendement **Stupak** qui replace dans la loi l'amendement **Hyde** qui interdisait l'utilisation de fonds fédéraux pour l'avortement, ne doit pas être interprété comme un soutien global de l'Église à tout ce qui figure par ailleurs dans la législation réformant le système de santé. Par exemple, le projet de loi sur la santé continue à financer l'avortement dans les cas de viol, d'inceste et lorsque la vie de la mère est en danger. Cela est contraire aux enseignements de l'Église sur l'inviolabilité et la dignité de tout être humain non encore né indépendamment des circonstances de son origine.* » J'avais le 10 novembre dernier évoqué [ici](#) le caractère « litigieux » des cas évoqués pour

"justifier" l'avortement, mais je suis heureux qu'une voix beaucoup plus autorisée que la mienne le signale fermement.

L'évêque poursuit son analyse du projet de loi : « *Le texte législatif a pour but un*

développement ultérieur des infirmeries scolaires qui fournissent, en même temps que des soins nécessaires, des contraceptifs et des conseils pour l'avortement. C'est une utilisation absolument inacceptable des impôts des catholiques. On conjecture aussi que dans des États où le suicide assisté est permis, comme c'est le cas dans notre Oregon et dans l'État de Washington, on fournira des fonds fédéraux pour "conseiller" les malades qui pourraient être candidats à ce "service médical". Cela aussi est inacceptable. Il y avait un programme de soutien à l'éducation à l'abstinence sexuelle, financé au plan fédéral, et le projet actuel l'abolit tout en finançant l'éducation sexuelle. Ces programmes d'éducation sexuelle fournissent habituellement des informations indiquant comment s'y prendre pour éviter la grossesse plutôt que de s'abstenir de relations (...). Assurément, l'Église est opposée à cette approche de l'éducation sexuelle. On peut trouver quelques dispositions respectant la clause de conscience dans le projet de loi, notamment en ce qui concerne l'avortement direct et intentionnel ou choisi, mais cela est scandaleusement insuffisant. Les médecins et les infirmières catholiques et chrétiens, tous les hommes et les femmes de bonne volonté et les établissements de santé privés ou religieux doivent être à l'abri de toute contrainte quant aux avortements, contraceptions, stérilisations soit disant "médicalement nécessaires", et de tout "service" qui ne respecte pas la valeur, le caractère sacré et l'intégrité de la vie humaine. De telles protections convenables de la conscience ne figurent pas [dans le projet de loi]

».

L'évêque continue son long décortilage du projet de loi, dénonçant la perversion du rapport « sacro saint » entre le patient et son médecin, de l'interférence de l'administration sur la quantité et la qualité des soins permises, de l'évolution vers un « système monolithique » – j'ai qualifié ailleurs cela d'« usine à gaz » de type socialiste. « Beaucoup de plan de couverture santé, par exemple, rendent obligatoire la couverture contraception et toute famille catholique qui ne voudrait pas avoir cette couverture de son plan se le verra interdire. Les catholiques sont ainsi forcés de payer pour une disposition à laquelle ils sont opposés pour des raisons religieuses, et cette contraception, dans ce système de couverture, serait disponible aux mineurs sans consentement parental. Cette intrusion au cœur même de la famille est une agression... »

« Il n'est pas besoin de dire, conclut l'évêque, que ce texte législatif est gravement défectueux, et quoi qu'on ait éprouvé un léger goût de victoire avec l'Amendement Stupak, on constate de très graves problèmes quant à l'impact que ce texte législatif pourrait avoir sur le système de santé en Amérique. Il ne faut pas s'attendre à ce que nous soyons capables de modeler ce plan de telle sorte qu'il soit parfaitement cohérent avec les principes moraux et sociaux catholiques, mais nous devons travailler pour nous assurer qu'à tout le moins nous serons libres de vivre notre foi d'une manière cohérente avec notre tradition religieuse. Inclure une clause de

conscience complète constituerait un très grand pas pour garantir cette liberté. »

Je me suis efforcé de traduire l'essentiel de ce texte de Mgr **Robert Vasa**, tant il met le doigt sur tous les points sensibles et inacceptables de l'**ObamaCare**. Je ne suis pas devin et j'ignore si un amendement du type **Stupak/Pitts** pourra être voté au Sénat, mais j'en doute – ou alors ce serait une divine surprise. Par contre le combat pour le respect de l'objection de conscience est fondamental et mobilisateur. Je crois que c'est ce combat que les évêques vont principalement mener dans les jours et les semaines qui viennent.